



## **Programme des Centres de développement (CDT) « Visez l'or »** du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août

### **Description du programme « Visez l'or » des CDT**

Le programme « Visez l'or » des CDT est un « programme de soutien » conçu pour favoriser le développement des juniors compétitifs partout au Canada. Le programme des CDT est un élément clé du plan global du développement des joueurs de Tennis Canada et sa mission de produire des joueurs de classe mondiale. Le programme des CDT est le moyen clé de Tennis Canada pour soutenir les programmes annuels de développement des juniors partout au Canada. Ainsi, le programme des CDT désigne en tant qu'or, argent, bronze ou participation des clubs et académies intérieurs satisfaisant à des exigences spécifiques. Ces désignations sont accordées sur une base annuelle le respect des exigences et les résultats de l'année précédente.

### **Objectifs du programme « Visez l'or » des CDT**

Le principal objectif du programme des CDT est d'offrir du soutien aux clubs et de les récompenser pour leurs réalisations dans le développement de joueurs provinciaux, nationaux, universitaires et internationaux.

### **Soutien offert aux CDT**

Tennis Canada, en collaboration avec votre association provinciale de tennis, offre divers paliers de soutien selon la désignation de votre CDT. Ce soutien peut prendre plusieurs formes, notamment des subventions, des visites d'entraîneurs nationaux, de l'équipement gratuit de tennis progressif, des subventions pour l'organisation de tournois pour les 9 et 10 ans et moins, des remerciements dans le site Web de Tennis Canada et de L'APT ainsi que des participations gratuites à des colloques et conférences.

### **Comment devenir un CDT (pour les nouveaux clubs et les nouvelles académies)**

Les clubs doivent être membres en règle de leur association provinciale de tennis.

Avant de présenter une demande, le club doit s'assurer qu'il satisfait aux exigences minimales en matière de structure de programme et d'entraîneurs. De plus, le club doit, à la fin de l'année, le club doit avoir organisé un minimum de tournois et ses joueurs doivent avoir satisfait aux exigences du DLTA en ce qui concerne la participation aux tournois. **Consultez le tableau des exigences.**

Lorsque vous aurez répondu aux exigences en matière de structure et d'entraîneurs, veuillez communiquer avec Séverine Tamborero, directrice du programme des CDT, à [stamborero@tenniscanada.com](mailto:stamborero@tenniscanada.com) ou au 1-855-836-6470, poste 6281. Elle pourra alors vous donner un mot de passe pour utiliser le formulaire de demande et d'évaluation en ligne.

## Comment recevoir votre désignation

Le processus de demande et d'évaluation est effectué annuellement par le biais d'un système en ligne semi-automatisé accessible par une connexion unique. L'évaluation des CDT, qui se fait tout au long de l'année, commence le 1<sup>er</sup> septembre et se termine le 31 août. Les CDT doivent mettre à jour leurs renseignements concernant leurs programmes, leurs entraîneurs et leurs joueurs au plus tard le 15 octobre. La désignation finale est déterminée à la fin du mois d'août et annoncée au début de septembre.

La désignation est basée sur un système de points couvrant quatre secteurs importants :

- Résultats des joueurs : 50 % du total; les CDT reçoivent des points pour les joueurs participant annuellement à un minimum de tournois selon les lignes directrices du DLTA (15 %) ainsi que pour les prestations des joueurs (35 %), y compris leur sélection au sein de programmes/équipes, leurs résultats canadiens/internationaux et leur classement.
- Entraîneurs : 25 %; des points ne sont accordés que pour les entraîneurs certifiés membres de l'APT selon leur niveau de certification et le programme dont ils sont responsables. Des points sont également accordés pour leur participation à l'extérieur du CDT.
- Organisation de tournois : 15 %; les CDT reçoivent des points pour l'organisation de divers genres de tournois et pour les tournées qu'ils effectuent avec leurs joueurs.
- Structure du programme : 10 %; des points sont accordés pour l'établissement de plans annuels individuels d'entraînement (un outil de planification est incorporé à l'évaluation des CDT) ainsi que pour la participation d'experts en conditionnement physique et en psychologie.

Tous les détails de ces quatre secteurs sont indiqués dans le formulaire de demande et d'évaluation en ligne du programme des CDT.



## Exigences minimales pour devenir un CDT – (1<sup>er</sup> septembre – 31 août)

| Désignation          | Exigences minimales pour la structure du programme<br><br>(avant de soumettre une demande)  | Exigences minimales pour le niveau des entraîneurs<br><br>(avant de soumettre une demande) | Exigences minimales pour l'organisation de tournois<br><br>(à avoir respectées avant le 31 août)   | Exigences minimales pour la sélection des joueurs<br><br>(à avoir respectées avant le 31 août) | Required Points<br><br>(as of August 31 <sup>st</sup> to achieve specific designation)   |
|----------------------|---|--|--|--|--|
| <b>Participation</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rouge : 2 fois/semaine, total de 2 h, y compris 30 min de conditionnement physique</li> <li>Orange : 2 fois/semaine, 2 h de tennis + 30 min de conditionnement physique</li> <li>Vert : 2 fois/semaine, 3 h de tennis + 1 h de conditionnement physique</li> <li>12 ans et moins : 3 fois/semaines, 4,5 h de tennis + 1 h de conditionnement physique</li> </ul>   | 1 entraîneur 2   | 1 tournoi des Futures étoiles U9<br><br>1 tournoi des Futures étoiles U10<br><br>1 autre tournoi des Futures étoiles U9 ou U10<br><br>1 tournoi sanctionné U12 – U18 | 6 joueurs U12 satisfaisant aux exigences du DLTA pour le nombre de tournois                    | <b>200 points</b>  |
| <b>Bronze</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rouge : 3 fois/semaine, total de 4,5 h, y compris 1,5 h de conditionnement physique</li> <li>Orange : 3 fois/semaine, 4,5 h de tennis + 1,5 h de conditionnement physique</li> <li>Vert : 3 fois/semaine, 6 h de tennis +1,5 h de conditionnement physique</li> <li>12 ans et moins : 3 fois/semaine, 6 h de tennis + 2 h de conditionnement physique</li> <li>13 ans et plus : 3 fois/semaine, 6 h de tennis + 5 h de conditionnement physique</li> <li>Tests physiques 3 fois par année</li> </ul>     | 2 entraîneurs 2 ou 1 entraîneur 3  | 1 tournoi des Futures étoiles U9<br><br>1 tournoi des Futures étoiles U10<br><br>1 autre tournoi des Futures étoiles U9 ou U10<br><br>1 tournoi sanctionné U12 – U18 | 6 joueurs U12 satisfaisant aux exigences du DLTA pour le nombre de tournois                    | <b>500 points</b><br><br><b>N. B. 60 points doivent provenir des résultats des joueurs, sinon le CDT reçoit la désignation Participant</b> |
| <b>Argent</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rouge : 3 fois/semaine, total de 4,5 h, y compris 1,5 h de conditionnement physique</li> <li>Orange : 3 fois/semaine, 4,5 h de tennis + 1,5 h de conditionnement physique</li> <li>Vert : 3 fois/semaine, 6 h de tennis +1,5 h de conditionnement physique</li> <li>12 ans et moins : 5 fois/semaine, 10 h de tennis + 2,5 h de conditionnement physique</li> <li>13 ans et plus : 5 fois/semaine, 15 h de tennis + 5 h de conditionnement physique</li> <li>Tests physiques 3 fois par année</li> </ul> | 1 entraîneur 3 et 1 entraîneur 2 ou mieux  | 1 tournoi des Futures étoiles U9<br><br>1 tournoi des Futures étoiles U10<br><br>1 autre tournoi des Futures étoiles U9 ou U10<br><br>1 tournoi sanctionné U12 – U18 | 6 joueurs U12 satisfaisant aux exigences du DLTA pour le nombre de tournois                    | <b>650 points</b><br><br><b>N. B. 125 points doivent provenir des résultats des joueurs, sinon le CDT reçoit la désignation Bronze</b>     |
| <b>Or</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rouge : 3 fois/semaine, total de 4,5 h, y compris 1,5 h de conditionnement physique</li> <li>Orange : 3 fois/semaine, 4,5 h de tennis + 1,5 h de conditionnement physique</li> <li>Vert : 3 fois/semaine, 6 h de tennis +1,5 h de conditionnement physique</li> <li>12 ans et moins : 5 fois/semaine, 10 h de tennis + 2,5 h de conditionnement physique</li> <li>13 ans et plus : 5 fois/semaine, 15 h de tennis + 5 h de conditionnement physique</li> <li>Tests physiques 3 fois par année</li> </ul> | 1 entraîneur 3 et 1 entraîneur 2 ou mieux  | 1 tournoi des Futures étoiles U9<br><br>1 tournoi des Futures étoiles U10<br><br>1 autre tournoi des Futures étoiles U9 ou U10<br><br>1 tournoi sanctionné U12 – U18 | 6 joueurs U12 satisfaisant aux exigences du DLTA pour le nombre de tournois                    | <b>800 points</b><br><br><b>N. B. 200 points doivent provenir des résultats des joueurs, sinon le CDT reçoit la désignation Argent</b>     |

# Distribution des points pour l'évaluation des CDT du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août

| Section   | Détails  |
|---|--|
| <b>JOUEURS</b><br><br>50 %<br>500 points<br>(Maximum de 60 points par joueur)   | 1. Joueurs satisfaisant aux lignes directrices du DLTA — 15 % (total de 150 points) <ol style="list-style-type: none"> <li>a. 12 ans et moins – (maximum de 75 points); max de points pour 15 joueurs à 5 points chacun; (U9, U10, U12)</li> <li>b. 13 ans et plus – (maximum de 75 points); max de points pour 10 joueurs à 7,5 points chacun; (U14, U16, U18)</li> </ol> 2. Résultats des joueurs – 35 % (total de 350 points) <ol style="list-style-type: none"> <li>a. 12 ans et moins – 100 points                             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Résultats aux Championnats canadiens; chaque joueur reçoit 2,5 points par participation aux Championnats canadiens et le Top 8 reçoit 6-15 points supplémentaires (maximum de 2 championnats canadiens)</li> <li>➤ Satisfait aux critères de performance des 12 ans (plafonne à une fois par année); filles terminant dans le Top 8 ou garçons dans le Top 12 des Championnats canadiens en salle ou d'été chez les 14 ans et moins – 25 points</li> <li>➤ Participation au CPT, CNT, camps nationaux, tournées internationales/tournois par équipe, 3-10 points</li> </ul> </li> <li>b. 13 ans et plus – 250 points                             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Résultats aux Championnats canadiens; chaque joueur reçoit 2,5 points par participation aux Championnats canadiens et le Top 12 reçoit 5-15 points supplémentaires. (maximum de 2 championnats canadiens)</li> <li>➤ Joueur s'entraînant au CNT de Montréal — 60 points; joueur s'entraînant au CNT U14 (BC, ON, QC) – 20 points</li> <li>➤ Satisfait aux normes de performance de l'élite de TC; U14 30-40 points; U16 35-45 points; U18 40-50 points.</li> <li>➤ Représenter le Canada à l'une des compétitions internationales par équipe (WJT, CDJ, FCJ). max 10 points par joueur par année.</li> <li>➤ Classement (selon le classement du 31 août) – Championnats juniors canadiens 4 – 20 points; classement junior international 10 — 60 points; ATP/WTA 6 – 60 points</li> </ul> </li> </ol> |
| <b>ENTRAÎNEURS</b><br><br>25 %<br>250 points                                    | N. B. : Pour obtenir des points, l'entraîneur doit être certifié (membre de l'APT et statut actif de certification) Plafond de 6 entraîneurs et plafond pour chaque catégorie : PC1-7,5 points; E2-37,5 points; E3-50 points; certificat du programme de mentorat (CPM) -57,5 points; E4-65 points. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Certification des entraîneurs du programme du CDT : PC1-5 points; E2-15 points; E3-25 points; CPM-25pts; E4-25 points</li> <li>➤ Entraîneur en chef du programme du CDT : Entraîneur 3 et mieux 10-15 points</li> <li>➤ Points pour le leadership du programme. Points supplémentaires pour entraîneur dirigeant un programme pour un maximum de 2 bonis : E2-7,5 points; E3-10 points; CPM-12,5 points; E4-15 points.</li> <li>➤ Points supplémentaires pour participation de l'entraîneur dans le système pour un maximum de 2 catégories (participation au programme du CPT, entraîneur national de l'APT, entraîneur de tournées de TC, entraîneur des camps nationaux de TC, animateur de stages) 2,5-10 points</li> </ul>   |
| <b>ORGANISATION DE TOURNOIS ET SOUTIEN AU CIRCUIT</b><br><br>15 %<br>150 points | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ U9/U10 tournois sanctionnés de tennis progressif – 4 points par tournoi pour un maximum de 20 points</li> <li>➤ Tournois sanctionnés U12-U18 – provinciaux, canadiens, ITF et professionnels; pour un maximum de 130 points                             <ol style="list-style-type: none"> <li>a) U12 — U18 tournois provinciaux sanctionnés, 10-14 points</li> <li>b) Championnats provinciaux (U12, U14, U16, U18) 10– 20 points</li> <li>c) Tournois ouverts sanctionnés, 10-20 points</li> <li>d) Championnats canadiens (U12, U14, U16, U18) – 25 points</li> <li>e) Tournois juniors de l'ITF, 20 points</li> <li>f) Tournois professionnels (ITF ou ATP/WTA) – 25 points</li> </ol> </li> <li>➤ Autres – max 40 points                             <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Ligue interclubs — 5 points par ligue pour un maximum de 10 points</li> <li>b) Voyage entraîneur/joueur – 10 points par tournoi pour un maximum de 40 points</li> </ol> </li> </ul>   |
| <b>STRUCTURE DU PROGRAMME</b><br><br>10 %<br>100 points                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plan individuel des joueurs – 80 points; 10 points par joueur pour un maximum de 8 joueurs</li> <li>➤ Expert en psychologie – 10 points</li> <li>➤ Expert en conditionnement physique – 10 points</li> </ul>  |